



Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le

ID : 064-216404178-20241211-DEL\_2024\_72-BF



## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/12/2024

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23

Présents : 17

Nombre de suffrages : 23

### Date de convocation

05/12/2024

### Date d'affichage

06/12/2024

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-quatre, le onze décembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BOURDAA Bruno.

### Etaient présents :

Mme BIDART Michelle, Mme BLANDIE Marie-Christine, M. BONNASSIOLLE Daniel, M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre, M. BOURDAA Bruno, M. CHABROUT Guy, M. DE VICARI Olivier, M. DEQUIDT Alain, Mme DURAND Pascale, Mme HONTAA Corinne, M. JUNQUET Fabien, Mme MAURIN Marina, M. METGE Jean-Paul, Mme MOUSSU-RIZAN Renée, Mme MULLER Véronique, Mme PAYOT Marie, Mme WEISS Myriam

### Procuration(s) :

M. BONNASSIOLLE Pierre donne pouvoir à M. CHABROUT Guy, M. MIMIN Matthieu donne pouvoir à Mme PAYOT Marie, M. PEDROSA Raphaël donne pouvoir à M. METGE Jean-Paul, M. SANCHEZ Laurent donne pouvoir à Mme HONTAA Corinne, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique donne pouvoir à Mme MAURIN Marina, Mme VILLENEUVE Jocelyne donne pouvoir à Mme BIDART Michelle

### Etai(ent) absent(s) :

### Etai(ent) excusé(s) :

M. BONNASSIOLLE Pierre, M. MIMIN Matthieu, M. PEDROSA Raphaël, M. SANCHEZ Laurent, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique, Mme VILLENEUVE Jocelyne

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme DURAND Pascale

**Numéro interne de l'acte : 72**

**Objet : DECISION MODIFICATIVE N°3 DU BUDGET PRINCIPAL**

Monsieur le Maire propose d'ajuster les crédits du budget 2024 entre certains chapitres de fonctionnement selon la proposition suivante :

- Chapitre 012 (Charges de personnel et frais assimilés) : - 50 000 €
- Chapitre 011 (Charges à caractère général) : + 50 000 €

**CECI ETANT EXPOSE,**

Vu l'avis favorable de la commission Finances et Administration générale du 4 décembre 2024,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :**

**ADOPTE**

la Décision modificative n°3 du Budget 2024 a  
50 000 € du chapitre 012 vers le chapitre 011.

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le

avec un virement de crédits de

ID : 064-216404178-20241211-DEL\_2024\_72-BF

**S<sup>2</sup>LOW**

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à NAY

Le Maire,

*Signé BB*

Bruno BOURDAA